



PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024

Madame Lynda Thibeault
Directrice de santé publique
Direction de santé publique de Lanaudière
Centre intégré de santé
et de services sociaux de Lanaudière
245, rue Curé-Majeau
Joliette (Québec) J6E 8S8

Madame la Directrice,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir de vous octroyer un financement récurrent non récurrent de 1 395 198 \$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, afin de déployer le projet Épanouir visant la promotion de la santé mentale en contexte scolaire. Ce financement vise plus précisément à soutenir les trois volets suivants :

- Volet 1 – Formation : 126 392 \$;
- Volet 2 – Postes d'agents de planification, de programmation et de recherche : 438 763 \$;
- Volet 3 – Postes de conseillers en promotion et prévention : 830 043 \$.

Un versement de 1 116 158 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Madame la Directrice, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint


Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M. Philippe Ethier, CISSS de Lanaudière

N/Réf. 24-SP-00364-006